



RELEVÉ DE DÉCISION

REUNION DES COMITES DE PILOTAGE NATURA 2000

MERCREDI 15 DECEMBRE 2010 – MAIRIE DE GEDRE

SITES NATURA 2000 :

FR 7300926 – ZSC Ossoue, Aspé, Cestrède

FR 7300927 – ZSC Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude

FR 7300928 – ZSC Pic Long, Campbielh

FR 7310088 – ZPS Cirque de Gavarnie

Mode de diffusion	Courrier/mail/site internet
Liste de diffusion	Membres des Comités de Pilotage
Date de diffusion	23 mars 2011
Rédaction	M-E Navel

Présents :

Melle Marie–Emilie NAVEL, chargée de mission natura 2000 à la Mairie de Gèdre
M. Michel MAUPEU, Conseiller Municipal de Gèdre
M. Jacques BEHAGUE, Conseiller Général du Canton de Luz–Saint–Sauveur, Président des Comités de Pilotage des sites « Ossoue Aspé Cestrède » et ZPS « Cirque de Gavarnie »
M. Claude TRESCAZES, Conseiller Municipal de Gavarnie, Président du Comité de Pilotage du site « Gavarnie Estaubé Troumouze Barroude »
M. Marc FILY, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Midi–Pyrénées
M. Michel CASTEX, Direction Départementale des Territoires des Hautes–Pyrénées
M. Marc ADISSON, Direction Départementale des Territoires des Hautes–Pyrénées
M. Ludovic OLICARD, Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi–Pyrénées
M^{me} Carine MARFAING, Parc national des Pyrénées, Garde au secteur de Gèdre
M. Pascal DUNOGUIEZ, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Melle Florence LOUSTALOT–FOREST, Office National des Forêts
M. Nicolas THION, Fédération de la Chasse des Hautes–Pyrénées
M. Jean–Louis PUJO, Société des Chasseurs Barégeois
M. Fabien NABIAS, Société des Chasseurs Barégeois
M. Jacques PERES, Conseiller Municipal et Syndic de Luz Saint Sauveur
M^{me} Christine LOO, Commission Syndicale de la Vallée du Barège
M. Pierre PALASSET, Commission Syndicale de la Vallée du Barège
M. Jean KNOBEL, Conseiller Municipale et Syndic de Sassis
M. Noël CANIVENQ, France Nature Environnement des Hautes–Pyrénées

Excusés :

M^{me} Chantal ROBIN–RODRIGO, Députée des Hautes–Pyrénées
M. Martin MALVY, Président du Conseil régional
M. le Maire de la commune d'Aragnouet
M^{me} Maryse BEYRIE, Vice–présidente du Conseil Général de Vielle–Aure
M. le Directeur d'EDF–GDF de Tarbes
M. Johann MOUGENOT, Sous–préfet d'Argelès–Gazost, président du site « Pic Long – Campbielh »
M. Le Directeur de la chambre d'agriculture des Hautes–Pyrénées
M. Le Président du groupement pastoral d'Aragnouet

Comités de Pilotage

Mercredi 15 décembre 2010 - 13h30

- « ZSC Ossoue, Aspé, Cestrède
- ZSC Gavamie, Estaubé, Troumouse, Barroude
- ZSC Pic Long, Campbielh
- ZPS Cirque de Gavamie »

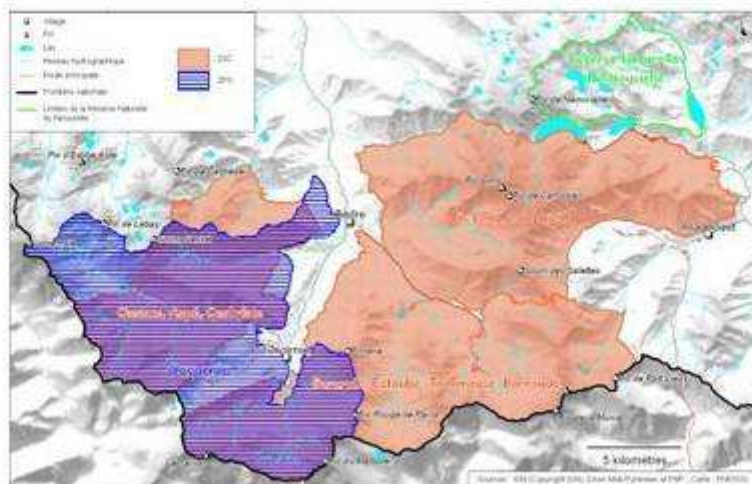


« Ordre du jour »

- ❖ Bilan de l'année 2010 et programmation 2011
- ❖ Point sur le projet de communication du réseau Natura2000 des Vallées des Gaves



« Bilan 2010 – programmation 2011 »



ZSC Ossoue Aspé Cestrède

Mesures agro-pastorales

p. 6

Aménagements

p. 8

ZPS Cirque de Gavarnie

Mesures de gestion

p. 9

Aménagements

p. 12

Suivis

p. 18

ZSC Gavarnie Estaubé Troumouse Barroude

Suivis

p. 20

Mesures agro-pastorales

p. 23

Forêts

p. 26

Aménagements

p. 28

ZSC Pic Long, Campbielh

Mesures agro-pastorales

p. 31

Aménagements

p. 33

Forêt

p. 34

Suivis

p. 35

Outils communs Natura 2000 en Vallées des Gaves

p. 36



Plateau de Saugué

	2010		2011
MAET « Prairies fleuries »		2009	2010
	Nb EA	3	6
	Nb ha	7,88	28,25
	(Estaubé Gav..., plateau de Saugué, Pic Long)		Continuer d'étendre les MAET aux sites N2000 voisins : Gavarnie, Campbielh, Barrada (une vingtaine d'ha) Maîtrise d'ouvrage: 6 500 € (mairie de Gèdre)
Restauration des rigoles	<u>Travaux à réaliser</u> Restauration des 2 rigoles principales sur les zones amont des prés de fauche pour la remise en état des prairies endommagées. Contrat N2000: 1 853,80 €		<u>Travaux à réaliser</u> - Proposition de gestion pour le printemps prochain: La continuité de la rigole - contrat Natura 2000 « Restauration des ouvrages de petite hydraulique », maîtrise d'ouvrage: commune de Gèdre

Bilan MAET¹ 2010 et prévisions 2011 :

M-E NAVEL rappelle le principe de la MAET « Maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle » : cette mesure est basée sur une obligation de résultat qui est d'avoir une certaine diversité floristique dans la parcelle. Elle informe que cette mesure a pu être mise en place cette année sur différents périmètres : le site Natura 2000 d'Ossoue, Aspé Cestrède et notamment le plateau de Saugué, dont le soutien de la fauche est une des priorités du DOCOB, et le site Natura 2000 du Pic Long Campbielh.

Afin de continuer à étendre cette mesure, un nouveau dossier sera déposé pour permettre l'engagement de nouveaux périmètres à partir de 2011.

Commentaires post-comité

L'ADASEA², devenu Chambre d'agriculture depuis 2011, a déposé un dossier afin de continuer le travail d'encadrement pour la mise en place des MAET. Ce projet agro-environnemental, déposé auprès de la Direction Départementale des Territoires fin 2010, prévoit en 2011, un engagement de nouveaux contrats MAET, pour une surface estimée de 16,81ha supplémentaires, soit 6 exploitations.

¹ MAET : Mesure Agri-Environnementale Territorialisée (succède depuis 2007 à plusieurs dispositifs agroenvironnementaux : OLAE, CTE, CAD)

² ADASEA : Association Départementale pour l'Aménagement des Structures et des Exploitations Agricoles

Bilan restauration de rigoles 2010 :



M-E NAVEL explique que la rigole présente ci-dessous a été partiellement curée cet été. Seuls les endroits les plus endommagés ont été retravaillé, afin de rétablir la circulation de l'eau et d'améliorer la fauche sur les parcelles en contrebas.

Cabane d'Aspé

Projet d'électrification 2010

Installation d'un système photovoltaïque

Dossier Amélioration Pastorale

Achat, pose, hélipontage : 8 520 €

Travaux prévus pour 2011

D'autres aménagements seront à apporter →2012



M-E NAVEL rappelle que l'estive d'Aspé est fréquentée depuis 3 ans par un troupeau Béarnais (père et fils). Plusieurs aménagements pourraient être apportés à cette cabane pour améliorer son confort. En 2010, les éleveurs ont sollicité la CSVB et un projet d'électrification a donc été programmé pour 2010. Les travaux sont prévus en 2011.

Cestrède & Bué

Mise à disposition d'un espace réservée aux éleveurs, ainsi que l'aménagement de la source.

→ Améliorations pastorales non prioritaires en 2011

Ossoue

Remise en état de la passerelle de Sausse et la mise en place d'une passerelle au niveau du Milhas est prévu dans le cadre du projet INTERREG

Travaux de brûlage / débroussaillage

Abordés en suivant dans le cadre de la ZPS





T4. Projet INTERREG CSVB Sentier de la Bernatoire (Programmée en 2010)

- Cabane de Lourdes : ajourné → améliorations pastorales

- Travaux du sentier de la Bernatoire:

sur 3 ans, maîtrise d'ouvrage: CSVB; budget: 112 238,62€ TTC, en attente de l'approbation.

T1. Organisation de la fréquentation touristique au Milhas

Pas d'animation en 2010 - réflexion à lancer en 2011 avec les élus de Gavarnie

T2. Aménagement et valorisation du plateau de Saugué

Travail à lancer ultérieurement aux mesures de gestion

T5. Aménagement et entretien du GR 10 dans la sapinière de Bué

Non prioritaire en 2011



Demande de subvention pour la période 2009 – 2011

50 % Fond Européen de Développement Régional (FEDER)
50 % Etat

Mesures concernées

- Etudes, cartographies et suivis liés à des mesures de gestion de réouverture des milieux.
- Suivis des tendances d'évolution des Galliformes

Montant total d'aides publiques sollicitées : 35 220 €

Approbation de la subvention FEDER : 1^{er} décembre 2009

M-E NAVEL rappelle que les chasseurs Barégeois et la FDC³ 65 ont été sollicités afin d'intervenir dans le cadre de différentes actions prévues par le DOCOB ZPS « Cirque de Gavarnie ».

Ouverture / brûlage - débroussaillage

- Cartographie: travail préparatoire réalisé en 2010
 - Programmation 2011 : cartographie et définition des itinéraires technique
- Zones : landes sur Suberpeyre, Aspé, Ossoue, et pré-bois d'Ayrues
- Interventions : Chasseurs Barégeois, FDC 65 et CSVB
- Visite de terrain octobre : propositions émises (Laquette, Ayrues)
 - à finaliser au printemps avec les divers acteurs (visite de terrain).
 - Travaux 2011 - 2012

³ FDC 65 : Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Pyrénées

Aménagement des modalités de la chasse en battue au sanglier sur les sites de nidifications du Gypaète barbu (Ayrues/Ossoue)

→ Rédaction d'une convention en cours stipulant les règles de mise en œuvre des battues. (« Chasseurs Barégeois », DDT, Président du site, PNP)

article 1 : définition des périmètres (Annexes)

article 2 : PNP informe régulièrement le président des chasseurs Barégeois

article 3 : présence du gypaète barbu et modes de chasse

SI présence: Les modes de chasse tels que l'approche et l'affût sont alors privilégiés

Toutefois, tous les modes de chasse peuvent être à nouveau réutiliser:

- si la présence du gypaète n'est plus avérée dans les périmètres
- si l'importance des dégâts et /ou concentration de sangliers à l'intérieur ou à proximité des périmètres définis le justifient.

Préalablement: Groupe technique est mobilisé

article 4 : groupe technique

M-E NAVEL présente le contenu de la convention qui vise à aménager des modalités de chasse en battue au sanglier sur 2 sites de nidification du Gypaète barbu sur les sites d'Ayrues et d'Ossoue.

C. LOO demande à ce qu'en soient informés les propriétaires, concernés par le périmètre défini dans la convention. M. ADISSON explique qu'il est possible de les associer au groupe technique mais il rappelle que l'objectif de ce groupe concerne les modes de chasse à adopter. J-L. PUJOL constate que sur Ossoue, le domaine est valléen. Par contre sur Ayrues, les propriétés sont très morcelées et privées, avec beaucoup de terrains non exploités. N. THION propose qu'il y ait un représentant des propriétaires qui soit nommé. M. MAUPEU suggère de prévenir les propriétaires concernés afin de maintenir de bonnes relations, mais qu'ils ne soient pas forcément intégrés au groupe technique. M. FILY reprend et explique que la CSVB est en grande partie propriétaire des surfaces concernées et structure gestionnaire du domaine valléen. L'objectif ici est de faire valoir le point de vue des exploitations dans la prise en compte des décisions des modes de chasse à adopter, dans le cas notamment des dégâts causés par le sanglier. Il indique que l'on utilise le terme de « propriétaire » mais que celui « d'exploitant » est plutôt pressenti dans la prise de position. Il propose donc d'associer le GVA⁴ et la CSVB en tant qu'exploitant au groupe technique de la convention.

⁴ GVA : Groupement de Vulgarisation Agricole

Irrégularisation des peuplements forestiers pour le Grand tétras - Gavarnie

2009 - diverses méthodes de débardage envisagées

- goulottes forestières peu adaptées au terrain (microreliefs)
- Muletage (pas d'entreprise apte à porter un tel chantier)
- Par câbles (trop impactant pour le paysage)

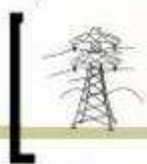
2010 - pas d'animation

2011 - poursuivre les recherches sur le débardage

- visite terrain avec l'Observatoire des Galliformes de Montagne pour préciser le projet (placette à ouvrir dans la limite de la hêtraie et sapinière).

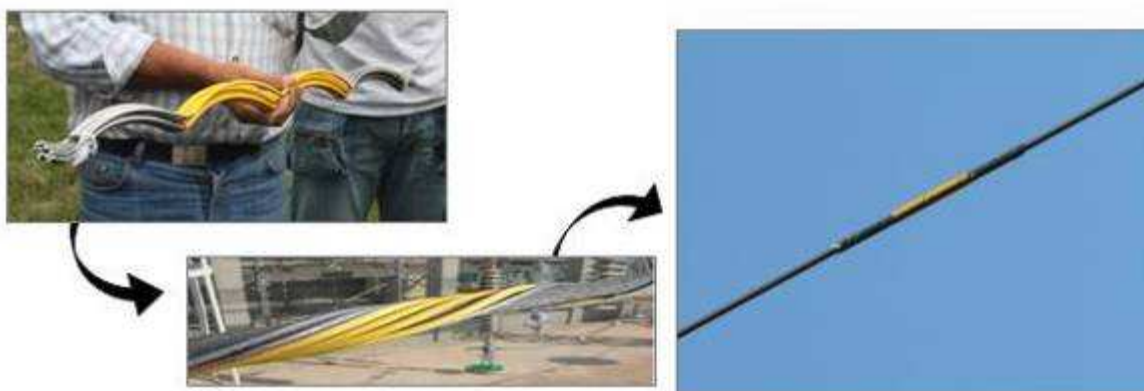
Gestion forestière pour favoriser les rapaces forestiers et le Pic noir

Groupe de travail à organiser en 2011



Visualisation des câbles électriques sur la ligne Pragnères-Biescas et aménagement des pylônes dangereux

- 2009 : Travaux RTE menés sur Saugué et au Tésj
- Financement contrat Natura 2000 (50 % Etat + 50 % FEADER) pour les tronçons situés dans le site ZPS soit environ la moitié du linéaire équipé.
Montant total du contrat = 80 142 €



M-E NAVEL rappelle que les portées: 12 à 17 et 23 à 25 de la ligne Pragnères-Biescas ont été visualisées par le RTE⁵. Les travaux ont été réalisés entre le 21 septembre et le 9 octobre 2009 pour un nombre de 270 balises posées. D'autres travaux du 17 au 28 mai 2010, ont également permis de visualiser les portées 2 à 5 (212 balises).

Concernant la liaison 63KV Gèdre - Pragnères, les portées 8 à 9 ont été visualisées en mars 2010. Il y avait 2 volets de prévus:

- dans le cadre de la protection des rapaces, et notamment du Gypaète barbu
- Balisage aéronautique.

Un accord entre RTE/LPO⁶/DREAL⁷ a été arrêté, et conclue que le balisage aéronautique suffit en termes de visualisation pour la protection des rapaces.

⁵ RTE : Réseau de Transport d'Electricité

⁶ LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

⁷ DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Visualisation des câbles de remontées mécaniques de la station de ski Gavarnie-Gèdre

(téléskis: St André, Raillé, Mourgat, et Télésièges: Pic des tentes)

- Validation par l'OGM du matériel de visualisation
- Contrat Natura 2000: déposer août 2010 : 2 400€ TTC
- à rajouter au dossier: Pose de panneau explicatif pour le grand public:
 - se rapprocher du PN Vanoise/FDC64 (coût, descriptif)



M-E NAVEL précise qu'un seul dossier a été déposé en 2010, concernant le téléski du St-André. Ce téléski est double, il nécessitera la pose de flotteurs tous les 4m en quinconce. Elle rappelle également, que la visualisation du télésiège du Pic des tentes devrait se faire par un matériel spécial de gaines spiralées rouges. Cependant, sa visualisation pourra être envisagée uniquement lors d'une opération de maintenance, ce qui n'est pas prévu pour les années à venir. D'autres contrats Natura 2000 seront à mettre en place afin de visualiser le restant des téléskis : Raillé et Mourgat, sur la station de ski Gavarnie-Gèdre.

Clôtures forestières du Mourgat

- expérimentation menée en 2010 par l'ONF: retrait des clôtures désuètes (impact esthétique sur le site de Gavarnie et risque sur l'avifaune)
- Objectif: chiffrer le projet global à conduire en 2011

Maîtrise d'ouvrage	Financement	Méthodes/Résultats
ONF	10 000€ Etat/PNP	Sur 500m: - Chalumeau - Tronçonneuse thermique
		TOTAL produits évacués: 500 piquets=2 165kg et 215kg de barbelés

M-E. NAVEL rappelle que les clôtures autour de la forêt domaniale du Mourgat ont été mises en place lors des boisements RTM⁸ pour la protection des plantations anti-avalanches.

⁸ RTM : Restaurations des Terrains en Montagne

Elles n'ont à ce jour plus d'utilité forestière et présentent un risque de collision vis à vis de l'avifaune de montagne et plus spécifiquement de la perdrix grise et du grand tétras. Elles présentent également un impact esthétique fort dans le site du cirque de Gavarnie notamment en bordure de nombreux sentiers de randonnée.

Clôtures forestières du Mourgat: expérimentation 2010



La carte ci-dessous présente les tronçons retirés lors de l'expérimentation menée en 2010, soit un total de 600 mètres linéaires de clôtures.

Les résultats de cette expérimentation sont les suivants :

Résultats	Points forts	Points faibles
Chalumeau	Rapidité de coupe; propreté de la coupe; pas de risques de taille	Difficulté de déplacement (poids des bouteilles); autonomie insuffisante; risques de brûlures ; Personnels aguerris à la découpe
Tronçonneuse thermique:	Facilité de transport	Surveillance des étincelles; risques de coupures; taille agressive; temps de coupe ; nécessite une attention particulière à la qualité des disques

La tronçonneuse thermique, malgré un coup plus élevé que le chalumeau, semble mieux adapté pour ce type de travaux à réaliser. La pénibilité du travail et les risques d'incendie sont moindres. Les résultats montrent également qu'il serait plus judicieux de jeter directement les bâches après héliportage des piquets et des barbelés.

Clôtures forestières du Mourgat: Programme 2011



Dans un souci de cohérence: il a été décidé d'enlever la totalité des piquets IPN et des barbelés présents sur le site. Les travaux de retrait des clôtures désuètes autour de la forêt du Mourgat sont à poursuivre en 2011.

Clôtures du Mourgat: Programme 2011

Maîtrise d'ouvrage	Travaux	Financement	Calendrier
ONF	Retrait de la totalité des clôtures forestières	56% Natura2000 : 20 300,00 € 24% PNP (CIMP): 9 900,00 € 20% Autofinancement : 7 500,00 € TOTAL HT 37 700,00 €	Mise en œuvre : printemps / été 2011
CSVB	Retrait de la totalité des clôtures pastorales	Financement à rechercher: - Contrat Natura 2000 (100%) - TAP	Dossier à reprendre en début d'année 2011

Commentaires post-comité

Début janvier 2011, deux contrats Natura 2000 ont été déposés auprès de la DDT, dans le cadre des fiches actions FM1 et FM5 du DOCOB de la ZPS « Cirque de Gavarnie ». Ce premier dossier est porté par l'ONF, dont le montant des travaux s'élève à 20 300,00€. Le deuxième dossier, dont la maîtrise d'ouvrage revient à la CSVB, s'élève à 11 250,42€. Les 2 dossiers sont pris en charge à 100% par Natura 2000. Les travaux de retrait des clôtures désuètes pour les deux dossiers sont prévus cet été 2011, dans l'attente d'une validation par le Comité Régional de Programmation qui doit se tenir le 14 mars 2011.

Clôtures pastorales

Clôtures	Contrat N2000 «Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site»	Programme pour 2011
Bédérou et Cazaux	Dossier déposé 2009 9 730 €	Retrait et pose: - Hélicoptage - Matériel: Ruban + piquet fibre - Maître d'ouvrage et d'œuvre: CSVB
Estive Espécières Pouey Aspé (3) <i>Toussaous, Catex, Pahule</i> Estive Allans Pailla (3) <i>Sénéchal, Pailla, Bellevue</i>	Dossier déposé 2010 16 095,39€ en attente d'approbation	

Dans le cadre du DOCOB ZPS « Cirque de Gavarnie », la fiche-action FM-1 prévoit la « Visualisation des clôtures à vocation pastorale potentiellement dangereuses et le retrait des anciennes clôtures devenues inutiles ». Un 2^{ème} contrat Natura 2000 a été déposé cet été 2010, justifiant le retrait de 6 autres clôtures par la présence de coq, de perdrix ou encore de lagopède, désigné par le PNP.

Clôtures pastorales



M-E NAVEL rappelle le contexte de la fiche-action LD-6 « Aménagement du sentier de la planète par Bourlic et Mourgat pour limiter les dérangements sur les sites de nidification du grand tétras ». La clairière de la planète est très fréquentée. Les randonneurs empruntent le sentier non indiqué et peu marqué sur le départ qui mène au fond du cirque. En absence de balisage, le sentier se divise ce qui induit la divagation des randonneurs et peut être source de dérangement des grands tétras qui fréquentent ce site en période de nourrissage des jeunes. En hiver les raquettistes descendent à l'aplomb en pleine forêt et hors sentier, coupant une place de chant qui n'est plus active depuis plusieurs années.

Sentier de la Planette

Pas d'animation en 2010 : à reprendre en 2011

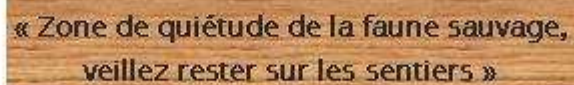
Maîtrise d'ouvrage: PNP ; Maître d'œuvre: ONF

Dérangement estivale:

- Fermer tracés (troncs ou pierre)

Dérangement hivernale:

- Ajout de panneaux directionnels manquants (hiver)
(se rapprocher de Pascal Valentin-ONF → Ayré)
- Création de panneau de sensibilisation sur les sentiers principaux



« Zone de quiétude de la faune sauvage,
veillez rester sur les sentiers »

- Travail de sensibilisation auprès des accompagnateurs
→ Action déjà lancé par le PNP (Françoise d'Arrosères-secteur Oloron)



Rapaces	Reproduction 2010
Gypaète barbu	Succès de la reproduction à Gavarnie et Gèdre, 1 jeune à l'envol pour chaque couple malgré la chute du jeune à Gavarnie (falaise d'Ossoue)
Aigle royal	Mars-avril : accouplement et activité observé autour d'une aire sur Ossoue Mai : 1 adulte vu sortant du nid Juin : aucune activité 08 juillet : observation de l'intérieur du nid, vu d'un point haut : 1 œuf abandonné au fond de l'aire.
Faucon pèlerin	Pas d'infos
Circaète Jean-le-blanc	1 couple nicheur sur Ossoue avec un jeune à l'envol
Grand Duc	1 couple nicheur sur Ossoue avec 1 jeune à l'envol
Milan Royal	1 nidification à proximité de la ZPS (Ayrues)

REMARQUE- le bilan des suivis de l'avifaune à soulever certaines questions concernant le vautour fauve :

M. MAUPEU demande des explications sur l'espèce du vautour fauve. Il remarque une abondance de la population croissante et des individus qui descendent de plus en plus bas en altitude. C. MARFAING explique que l'accroissement de sa population du côté français correspond à la fermeture des charniers en Espagne. Elle rajoute que l'espèce est capable de prendre la place des autres rapaces présents sur le territoire. M. FILY explique qu'un plan national sur les vautours fauves est mené, et vise à limiter les dégâts au bétail et à conserver la population. N. THION rappelle que l'OGM⁹ travaille également sur cette espèce (comptage, échantillonnage...). M. FILY rajoute qu'il faudra que le PNP tienne compte de ce qui a été fait par ces organismes dans leur suivi annuel sur l'espèce. C. LOO demande à ce qu'une cartographie soit faite sur le territoire de vie du vautour afin de cibler plus facilement là où ils se cantonnent et permettre une meilleure diffusion de l'information aux intéressés.

Le PNP rappelle que le suivi des aires de nidifications du vautour fauve est mise à jour chaque année. Cependant, l'espèce possède un grand territoire d'action sur lequel elle se déplace journalièrement en quête de nourriture. M. FILY explique que l'objet d'étude est bien pris en compte puisque qu'un plan national est mené. Ce plan national découle d'un premier rapport émis par le service scientifique du PNP. Par contre, du côté espagnol, les mesures de gestion sont bien différentes d'un point de vue de la gestion des cadavres pris en charge par l'équarrissage.

⁹ OGM : Observatoire des Galliformes de Montagne



- **Fiche action H2 :**
 - Suivi de la dynamique végétale de Coumély et des Gloriettes en lien avec l'usage pastoral
 - Suivi du Brachypode rupestre
 - Suivi de la fermeture du milieu par les ligneux

C. MARFAING, garde du PNP prend la parole pour expliquer les suivis mis en place par le Parc :

Sur Garganta

- **Moyens :**
 - Un transect de 43 m de long
 - Répétition du suivi tous les 2 ans
 - Noter l'avancée du front de colonisation du Brachypode
 - Noter les espèces compagnes le long du transect pour voir l'évolution du cortège floristique en fonction de la densification du Brachypode
- **Résultats : 4 années de suivis**
- **Traitement des relevés floristiques en cours**
- **Suivis photos**
- **2005 : front de colonisation : 21.20m**
- **2010 : front de colonisation : 22 m**

Sur les Gloriettes

- Suivi effectué le long d'un transect de 32 m de chaque côté de la clôture.
- **Objectifs :**
 - Mesurer l'avancée du Brachypode rupestre
 - Voir l'effet de l'abrouissement sur la colonisation du Brachypode
- **2005 : front de colonisation : 24.80m**
- **2010 : front de colonisation : 25.20m**
- **Relevés de végétation effectués**
- **Traitement des données en cours**

Sur Coumély de Gèdre: fermeture par les ligneux

- LA SEOUBE
- Transect de 35 m sur lande (genévrier, myrtille callune, rhododendron)
- Objectif :
- Mesurer la densification de la lande et l'apparition des ligneux signe de fermeture du milieu.

- 2 années de données (2007 et 2009)
- Pas encore assez de recul dans le temps
- Relevés de végétation réalisés
- Transect à améliorer pour enlever le biais « hauteur »



- Extension /densification du gispet

- Moyens :
- Transect de 38m
- Suivi de la végétation compagne
- photos



COUMELY DE GAVARNIE

3 années de données en cours de traitement

Habitats à *Carex bicolor* (site du Sarradet)

Objectif:

- maintenir durablement cet habitat et cette espèce et poursuivre les suivis
- connaître l'effet de l'abrutissement de cette espèce et celles qui lui sont associées.

→ protocole de suivi (CBNPMP) est en cours de validation

Mousses forestières

Groupe de travail est à initier en 2011 avec l'ONF et le PNP

Objectif : simplifier et coordonner les méthodes de suivis pour permettre l'exploitations des données dans le temps

- Mise en œuvre de formations (agents forestiers)



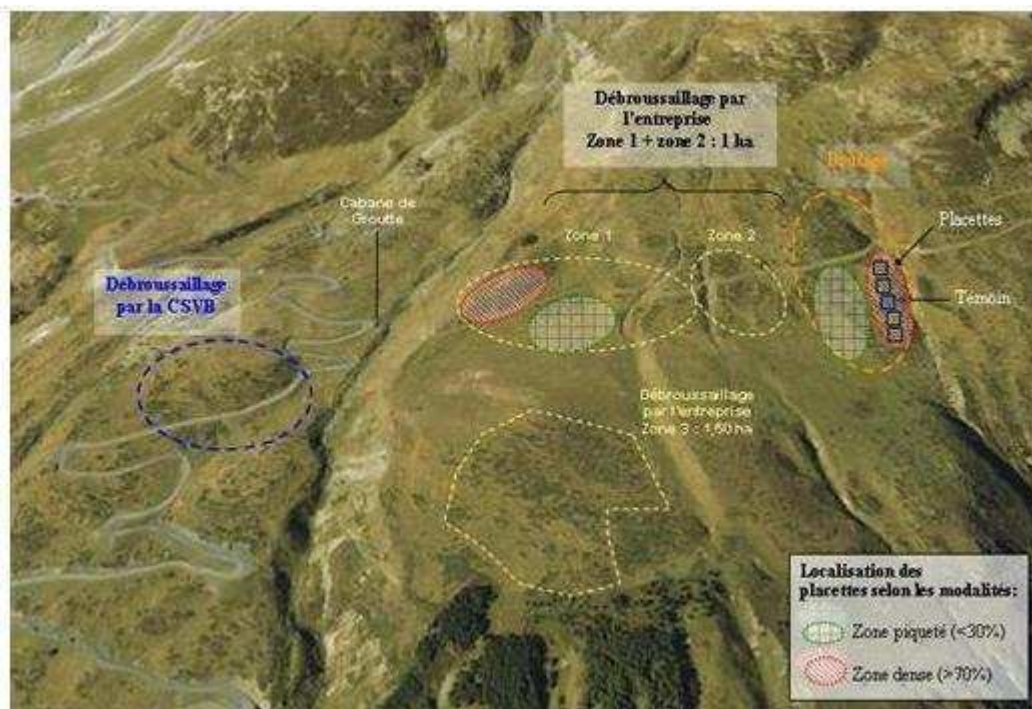
Expérimentation brûlage-débroussaillage sur Groutte

o *Brûlage:*

- Soumis à autorisation entre le 1^{er} mai et le 31 octobre (CLE + arrêté préfectoral)
- Programmé pour cet hiver où début du printemps! Mais avant la période de nidification des perdrix grises (avril)

o *Débroussaillage:* Travaux ont débuté automne 2010

- Entreprise EARL « les hauts de la croix »
- CSVB



L'animatrice rappelle qu'une demande de dérogation a été déposée auprès de la préfecture durant l'été 2010. L'arrêté a été pris le 21 octobre 2010, laissant peu de temps pour la mise en place du brûlage avant le début de l'hiver et des intempéries. Ce brûlage n'a donc pu être réalisé cet automne 2010. Il est donc envisagé de le reporter au printemps 2011 voir à l'automne. P. PALASSET rappelle que la route pour accéder au site a peu de chance d'être ouverte au mois d'avril. Il ajoute qu'au printemps, la végétation est plus humide et que le feu sera plus superficiel qu'à l'automne où la végétation plus sèche brûle mieux et plus en profondeur. Le feu attaque également la banque de graine contenu dans le sol. L'animatrice conclue que le groupe technique sera mobilisé afin de rediscuter d'une date favorable au brûlage.

Expérimentation brûlage-débroussaillage sur Groutte

➤ Travaux sous maîtrise d'ouvrage CSVB : plan de financement

Nature des travaux	Main d'œuvre	Montant HT	Subvention PNP: 80%	Autofinancement CSVB: 20%
Débroussaillage (2010)	Prestation M. Gaye	1 995,00€		
	CSVB	1 188,00€		
Brûlage (2011)	CSVB	432,00€		
Total		3 615,00€	2 892,00€	723,00€

- Pose et dépose des placettes par la CSVB: 915,00 €
- Suivis de l'évolution de la végétation : CBNPMP 2011
Devis: 2 500,00 €, pas de maître d'ouvrage pour l'instant

Formation portée par l'ADASEA

Gestion des sites N2000: Gestion des milieux ouverts par le brûlage le débroussaillage

- GT initié (CRPGE, CBN, FDC, ADASEA)
- Public visé: éleveurs, gestionnaires d'estives, techniciens prescripteurs, mais aussi élus..
- Dossier déposé pour 2011

Natura 2000 et gouvernance locale

- Élus (1j.1/2)
 - 28sept.
Rappel base technique, politiques, outils de gestion
 - et 12oct.
Rôle de la structure animatrice, COPIL, Président du site

Commentaires post-comité

Dans le cadre de la formation « Gestion des milieux ouverts par le brûlage et le débroussaillage » : des échanges entre l'animatrice et l'ex-ADASEA devenu chambre d'agriculture aujourd'hui, ont conclu que la formation serait reprise et intégrée dans le programme de la chambre d'agriculture. Cette formation devrait avoir lieu cette année 2011. Le programme sera rediscuté avec le personnel de la chambre d'agriculture.

Pérenniser la pratique de la fauche :
Comment contrôler l'extension de la Grande berce ?

2009 : 1^{ère} ébauche d'un protocole d'étude et d'expérimentation

Objectif : mieux comprendre la biologie de l'espèce et
expérimenter des itinéraires techniques pour contrôler ou réduire
son extension

2011

- Groupe de Travail : Conservatoire Botanique, PNP, INRA, animatrice N2000
- Entretien avec les exploitants à commencer dans l'hiver
(connaissances des pratiques, des parcelles concernées,...)
- Mise en place d'un stage été 2011?
- été: suivis et prospection de terrain





Réduction à long terme des essences non Pyrénéennes
(Sous maîtrise d'ouvrage et d'œuvre ONF et appui technique du CBNPMP)

	Financements	Travaux
2010	100% Etat Héas: 11 000 € HT Hount Grane: 2 100€ HT	- Eclaircies - Plantations d'essences autochtones (sapin pectiné)

Florence LOUSTALOT-FOREST prend la parole et présente les protocoles mis en place par l'ONF¹¹, afin de réduire à long terme les essences non Pyrénéennes (épicéas), sur Hount Grane et Héas.

Réduction à long terme des essences non Pyrénéennes
(Sous maîtrise d'ouvrage et d'œuvre ONF)

Sur Hount Gran: Protocole



Vert : trouée

Marron : éclaircie sélective dans un peuplement mixtes pins-épicéas

F. LOUSTALOT-FOREST explique que sur la forêt domaniale de Hount Gran, les essences présentes sont mélangées : épicéas communs et pins sylvestres. Elle précise que des relevés phytosociologiques et floristiques ont été effectués cet été, accompagnés d'un suivi photographique afin d'étudier la dynamique de la végétation suite aux travaux expérimentaux réalisés sur les peuplements d'épicéas.

¹¹ ONF : Office National des Forêts

Réduction à long terme des essences non Pyrénéennes (Sous maîtrise d'ouvrage et d'œuvre ONF)

Sur Héas: Protocole

1. Vert : coupe rase avec dynamique naturelle
2. Jaune : coupe rase avec plantation d'essences autochtones
3. Rouge : plantation de sapins sous abri
4. Bleu : éclaircie forte en lisière de l'ourlet de feuillus



Réduction à long terme des essences non Pyrénéennes
(Sous maîtrise d'ouvrage et d'œuvre ONF et appui technique du CBNPMP)

	Financements	Travaux
2011	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi ONF: 800€ HT/an - Voir les possibilités de monter une Convention pluriannuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi floristique et photographique/ONF - Test de Germination des graines/CBNPMP

M. FILY rappelle que c'est une opération blanche pour la CSVB au niveau de la production et de la régénération de la forêt syndicale de Héas. Il rappelle qu'une délibération de délégation de la maîtrise d'œuvre a été prise par la CSVB. F. LOUSTALOT-FOREST admet qu'il serait bien que l'ONF communique plus sur cette opération. J. BEHAGUE spécifie que de laisser le bois débités sur place est toujours un problème en suspend. Il rappelle que chaque année la demande en bois de chauffage par les locaux n'est pas satisfaite. C. LOO renchérit avec le problème du risque d'incendie et des problèmes de sécurité que cela soulève. M. FILY explique que cette action prend le devant sur les problèmes sous-jacent d'une éventuelle tempête. M. MAUPEU confirme que certaines personnes ont soulevé la question du risque d'incendie et de la perte de bois. N. CANIVENQ se demande si le choix de laisser le bois sur place par l'ONF n'est pas une conséquence du coût que cela engendre ? F. LOUSTALOT FOREST explique que la solution technique pour exporter les bois n'a toujours pas été trouvée et que sans elle, cette action n'est pas chiffrable. Elle rajoute que de laisser les rondins de bois sur place dans ce sous-bois ras de la forêt de Héas, permet au bois de finir son cycle forestier. C'est un apport enrichissant pour le sol et pour le développement de la biodiversité. C. LOO insiste sur le problème posé dans le cadre du bois laissé en bordure de lisière, pour ce qui est du « 4. bleu : éclaircie forte en lisière de l'ourlet de feuillus » (cf. carte ci-dessus). Dans le cas d'une éclaircie forte sur cette placette, F. LOUSTALOT FOREST explique, qu'une des hypothèses de travail est qu'il y pourrait y avoir une dynamique de croissance assez rapide de la végétation par la présence proche de l'ourlet de feuillus et au vu des espèces présentes. Le but ici, n'étant pas de mettre le sol à nu mais bien de remplacer la plantation d'épicéas présente par du sapin ou du feuillu. M. FILY insiste sur l'intérêt de communiquer autour de cette action. L'animatrice conclue sur le fait qu'une convention pluriannuelle sera mise en place entre la DDT et l'ONF. Le suivi de la végétation débutera cet été 2011 et sera ainsi pris en charge sur une durée de 5 ans,



Sentier des Gloriettes



1. Restauration du tracé en rive droite
2. Réfection de la passerelle
3. Panneaux thématiques

Sentier des Gloriettes

2010:

- Passage en CDNPS: Passerelle, le 23 sept. 2010 (préf.)
- Travaux passerelle: **FINI**
- Travaux évacuateur de crue: **FINI**
- Panneaux sur l'historique du barrage: **FINI**
- Restauration du sentier en rive droite: **FINI**

Maîtrise d'ouvrage	Etapes	Financement	Calendrier
CSVB et Mairie de Gèdre (convention)	Tracé du sentier rive droite	50% FEDER : 34 725,00 € 15% Etat : 10 417,50 € 15% Région : 10 417,50 € 20% Autofinancement : 13 890,00 € TOTAL HT 69 450,00 €	2010 : accord de la subvention Mise en œuvre : été 2010
	Réfection de la passerelle	EDF GEH (HT) 48 200 €	été 2010
Mairie de Gèdre	Panneaux thématiques	Crédits d'animation N2000 : 50% Europe 50% Etat TOTAL HT 11 040,29 €	2010 : Rédaction en groupe de travail Printemps / été 2011 : conception et pose

Sentier des Gloriettes

CALENDRIER

- Finir la rédaction des panneaux thématiques
 - Réalisation graphique
 - Envoyer à la confection:
- Pic Bois
- Pose été 2011

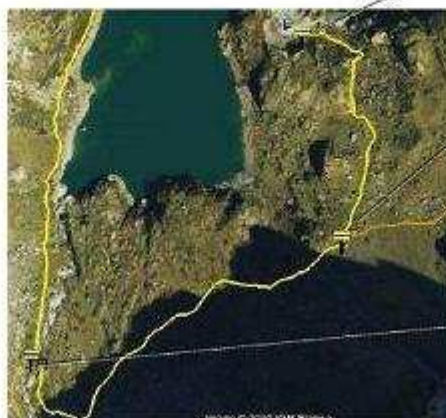


Propositions de panneaux directionnels supplémentaires

Sentier des Gloriettes

CALENDRIER

- Panneaux directionnels
 - Envoyer à la confection:
- Pic Bois
- Pose été 2011



<ul style="list-style-type: none"> ← Cabane de Grouthe 1h40 ← Hôteliers du Maillet 2h05 ← Cabane d'Estaubé 1h35
<ul style="list-style-type: none"> Cabane d'Estaubé 1h20 → Houquette d'Alans 3h15 → Port de Pinède 2h30 →
<ul style="list-style-type: none"> ← Cabane de Grouthe 1h25 ← Hôteliers du Maillet 1h50 ← Cirque de Troumouse 3h10
<ul style="list-style-type: none"> ↻ Parking des Gloriettes 0h15 ↻ Plateau de Coumly 0h50 ↻ Gèdre 2h
<ul style="list-style-type: none"> Barrage des Gloriettes 0h30 → Plateau de Coumly 1h → Gèdre 2h10 →
<ul style="list-style-type: none"> ← Cabane d'Estaubé 1h ← Houquette d'Alans 3h15 ← Port de Pinède 3h30
<ul style="list-style-type: none"> ↻ Parking des Gloriettes 0h30 ↻ Cabane de Grouthe 1h45 ↻ Cirque de Troumouse 3h30

Restauration des sentiers et balisage :

- Travail de cartographie en commun avec les sites « Barèges, Ayré, Piquette » et « Lac Bleu, Léviste » : animation en commun à prévoir en 2011.
- Objectif : Regroupement des projets pour démarche commune auprès des financeurs.

C. LOO souligne que la CSVB est entrain de valider le PR22 / PR24 (topo-guide de la vallée du Toys). L'animatrice propose de faire un point avec la CSVB et le PNP sur ce qui a déjà été mené. P. PALASSET précise qu'il serait bien de se rapprocher d'Eric Boyer qui a travaillé dessus.

Projet de gestion de la fréquentation touristique sur le cirque de Troumouse.

Un bureau d'étude a été commandité : « Planette Tourisme »

Etude poussée des possibilités de gestion de l'activité touristique : pour 2011

Mise aux normes sanitaires de refuges

Maillet : projet de valorisation de la vallée de Héas lancé par la commune de Gèdre (gestion touristique)

; Aménagements à prévoir autour de l'hôtellerie du Maillet : système de traitement des effluents à intégrer dans ce projet.

M. MAUPEU indique qu'un bureau d'étude est intervenu. L'étude menée concluait sur une mauvaise gestion des effluents. La commune de Gèdre est donc intervenue dans l'urgence afin de vidanger la fausse sceptique du refuge, qui s'avérait au final inutile. L'hôtellerie du Maillet bénéficiant d'un assainissement non collectif, la commune de Gèdre a décidé de faire appel au SPANC¹². Une demande sera émise ce printemps, à l'ouverture de l'hôtellerie, afin de bénéficier des informations réglementaires et conseils techniques nécessaires pour le traitement des eaux usées.

¹² SPANC : Site de Promotion de l'Assainissement Non Collectif



Etude agro-pastorale du quartier des granges de Campbielh

Objectif de l'étude: reconnaissance de l'intérêt environnemental du site du Campbielh lié à la pratique de la fauche.

Maîtrise d'ouvrage : commune de Gèdre

Maîtrise d'œuvre: Gijp-CRPGE

Financement: 15 000€: 50% Etat, 50% FEADER

Etude finalisée fin 2009 → intérêt pour les habitats naturels et la vocation pastorale des granges foraines.

CALENDRIER

- Réunion 1^{er} décembre 2009: Exposition du projet → AFP autorisée (fédérer les propriétaires / réaffirmer la vocation agro-pastorale / réaliser des travaux)
- 2nd Réunion : présentation de l'étude & AFP
- 3^{ème} Réunion afin de discuter des scénarios: scénarios 4 (le plus réaliste).
- Plusieurs réunions avec le GT (statut, périmètre, fonctionnement) + Restitution aux propriétaires.
- Envoi de bulletin de pré-adhésion. (11 /6 /7)
- Sortie sur le terrain avec un agent de la DDT (service de l'équipement)

Etude agro-pastorale du quartier des granges de Campbielh

Prévisions:

Fin 2010: Lancement de l'AFP à la préfecture → arrêté préfectoral de création

Début 2011: Enquête publique + consultation des propriétaires

Avril: Lancement du pré-projet

Dépôt à la CDNPS + choix de la MOA (appui de la DDT)

Financements:

- 70% crédit d'amélioration pastorale
- 5% Natura 2000
- le reste en autofinancement (commune de Gèdre + CSVB)

M. CASTEX signale que d'importantes contraintes administratives vont être assignées. Il explique que le site est en :

1. Site classé et donc soumis à un avis préalable de la commission des sites. Il précise que cet avis ne sera pas neutre dans la décision finale de l'accord ou non de création d'un accès sur la zone du Campbielh.
2. Site Natura 2000 et donc soumis à une notice d'évaluation d'incidences, avec une prise en compte des contraintes techniques (pente en long, gestions des déblais...).

Accès pastoral par Peyregnet

Projet à relancer avec la CSVB en 2011 (mise en œuvre en 2011 – 2012)



Dans le cadre de la fiche-action P3 : « maintenir l'activité pastorale sur la montagne de Camplong », C. LOO explique que ce projet de réfection de l'accès par le Peyregnet a été ajourné par la CSVB. Elle ajoute que le budget nécessaire est trop important pour la montée en estive de 220 bovins à la vallée du Campbielh. Le conseil syndical opte plutôt pour une option de mise en place d'un parc de trie mobile, qui sera placé au centre de Gèdre pour le déchargement des troupeaux et précise que le passage des bêtes se fera par le sentier habituel en passant par le quartier de Gèdre-dessus pour rejoindre le sentier de la forêt de Barbet.

Cirque des Lis, Barrada

Utilisation pastorale faible
(actuellement 1 troupeau ovin 15j printemps/15j automne)
Besoin d'équipement pour une relance de ce quartier

Projet AP 2010 : réhabilitation de la cabane de Mattes (réfection du toit) /
Travaux prévus pour 2011

Projet pastoral complémentaire à identifier en 2011 :

- parc de contention mixte démontable
- clôtures
- accueil troupeau
- sécurisation du sentier

- (contrôle des fougères)

C. LOO rappelle que le projet de mise en place d'un parc de contention mixte démontable a été bloqué par le PNP. Le Parc préférerait mettre en place un parc en dur. La CSVB s'est opposée à l'idée en expliquant que les coulées de neige l'hiver sont fréquentes et risquent de péricliter la durabilité du parc dans le temps. La Commission syndicale rajoute que le sentier nécessiterait d'être miné à un endroit afin de faciliter son accès, mais que le PNP s'y est également opposé. Quant à l'accueil de troupeaux supplémentaires sur le site, la CSVB s'oppose fortement à ce que des troupeaux de 500-600 bêtes y montent, par le manque de place sur le site.

Camplong

Pas de projet d'amélioration pastorale pour 2011.

→ à reprendre pour 2012:

Cabane des Aguilhous

- agrandissement de la cabane (appui CAUE).
- restauration de la cabane actuelle pour un usage pastoral (végétalisation du toit, aménagement intérieur,...)
- étanchéité de l'abri à sel
- amélioration du parc de contention

Cabane des Aguila

- agrandissement et réaménagement du local réservé aux éleveurs.

Dans le cadre de la fiche-action P3 « Maintenir l'activité pastorale sur la Montagne de Camplong », la CSVB s'oppose désormais au projet de réfection de la cabane des Aguilhous. C. LOO explique que les bergers de la vallée finissent l'ensilage tard le soir. Le temps de monter à l'estive, ils trouvent très souvent des touristes installés et donc plus de place pour y dormir. Elle rappelle qu'un projet avait été élaboré afin de prolonger la cabane des Aguilhous en bois, mais que ce projet n'a pas éclos. La CSVB décide donc de fermer l'accès de la cabane aux touristes cette année et pour les autres à venir.

Pic Long, Campbielh



« AMENAGEMENTS »

Restaurer le balisage des sentiers de la montagne de Campbielh

2011 :

- Identification des besoins en signalétique
- Recherche d'outil de financement
- Propositions d'informations supplémentaires pour les topo-guides



P. PALASSETTE précise que ce sentier figure dans le PR22 topo-guide de la vallée du Toys en phase d'élaboration. L'animatrice doit se rapprocher d'Eric BOYER, garde au PNP afin de travailler conjointement dessus.



Forêt du Barrada/ Pène Aubé (bois de Barbet)

2011 : Programmer un groupe de travail ONF, PNP, animatrice N2000

Objectif : faire le point sur l'aménagement de la forêt du Barrada et intégrer les mesures du DOCOB :

- gestion favorable aux espèces d'intérêt communautaires
- bois mort
- Îlots de sénescence et arbres remarquables
- formation des agents, techniciens, exploitants à la reconnaissance des habitats d'espèces forestières et aux pratiques favorables à leur conservation.
- valorisation éco-touristique du massif

Commentaire Post-comité :

L'aménagement de la forêt syndicale de la vallée du Barèges, intégrant le canton du Barrada, a été révisé en 2010. Lors de cette révision, l'analyse des impacts des décisions d'aménagement sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire a été réalisée. Les recommandations issues des documents d'objectifs Natura 2000 ont ainsi été intégrées dans le programme d'actions de l'aménagement forestier et la compatibilité entre l'aménagement et les DOCOBS concernés (dont celui de pic Long-Campbielh) ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral (17 décembre 2010). Cette prise en compte de Natura 2000 sera poursuivie dans le cadre de la mise en œuvre de l'aménagement forestier (2010-2024).



Faune : *invertébrés, chauves-souris, amphibiens & faune aquatique*

Flore : *aster, androsaces, vesce argentée, mousses forestières*

Habitats : *dynamique végétale des estives, zones tourbeuses*

2010 : pas de suivi initié

2011 : groupe de travail à constituer afin de programmer les premiers suivis et d'identifier les partenaires

Outils communs Natura 2000 en Vallées des Gaves

- Présentation des outils communs Natura 2000 en Vallées des Gaves

- Création du site Internet



- Réalisation d'une exposition itinérante d'ici 2011



« Site Internet »

http://valleesdesgaves.n2000.fr/vallees_gaves

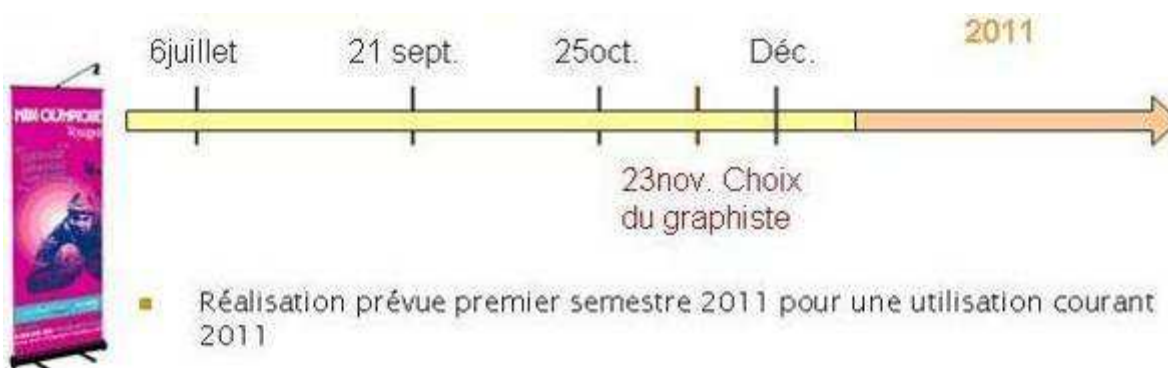


- Constat
 - Sur les 22 sites Natura du département des Hautes-Pyrénées, les Vallées des Gaves comptent 13 ZSC (Directive Habitats) et 1 ZPS (Directive Oiseaux)
 - Manque de communication sur les réalisations concrètes conduites sous Natura 2000 et l'implication des collectivités
- Mise en place d'une démarche « intersites »
 - SMDRA, désigné en 2009 structure coordinatrice, instaure le partenariat avec les autres structures porteuses pour mener à bien ces réalisations
- Inauguration du site en mai 2010 (conférence de presse)
- Rédaction du contenu par les animateurs des sites et les partenaires techniques (PNP, CRPGE)
- Prochaine formation par le SMDRA : 6 janvier 2011
 - afin que chaque animateur puisse actualiser ses pages et faire vivre le site

« Exposition itinérante »



- Déclinaison du site Internet sur panneaux type « bâche » à destination du grand public
 - 14 sites (caractéristiques, enjeux, actions mises en place et objectifs)
 - 7 panneaux thématiques (territoire des Vallées des Gaves, Natura2000, pastoralisme, faune, flore, activités en lien avec les sites, rôle de l'eau)
- Mis à disposition : Animateurs, Communes, salles d'exposition des Vallées, des scolaires



- Réalisation prévue premier semestre 2011 pour une utilisation courant 2011

La séance du Comité de Pilotage est clôturée à 18h00.